



Programme de bourses d'excellence EIFFEL 2024

A. Présentation

1. Objectifs

L'appel à candidatures aux **Bourses d'Excellence EIFFEL 2024** est ouvert. Son objectif est de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les **meilleurs étudiants étrangers** dans des **formations diplômantes de niveau Master¹ ou en Doctorat**. Le MEAE a confié la gestion du programme de bourses d'excellence Eiffel à Campus France.

2. Durée et montant du soutien

- **Volet Master** : la bourse Eiffel est attribuée pour une durée de **12 à 36 mois**. Allocation mensuelle de 1 181 € et prise en charge directe de plusieurs prestations.
- **Volet Doctorat - nouveau** :
La bourse Eiffel est attribuée pour une durée, soit de **36 mois** (conditionnée à une inscription en 1^{ère} année de thèse uniquement), soit de **18, 12 ou 6 mois**. Allocation mensuelle de 1 700 € et prise en charge directe de plusieurs prestations. Le séjour financé par la bourse peut être scindé en plusieurs périodes, toutefois, il ne peut être inférieur à 6 mois et ne peut excéder une période de 3 ans.

3. Public visé

Les candidats doivent avoir un **excellent niveau académique** et être originaires de pays émergents pour le niveau Master, de pays émergents et industrialisés pour le niveau Doctorat. Seules les candidatures transmises par les établissements français à Campus France Eiffel sont recevables. Un candidat **présenté par plus d'un établissement verra sa candidature rejetée**. De même, un candidat ayant **déjà été présenté à Campus France** lors d'une précédente édition du programme **n'est pas éligible** au présent appel d'offres.

4. Domaines éligibles

Sciences et techniques

- Biologie et santé
- Transition écologique
- Mathématiques et numérique
- Sciences de l'ingénieur et de l'ingénierie

Sciences humaines et sociales

- Droit Science Politique
- Economie Gestion

5. Conditions d'éligibilité pour candidater

- ✓ **Nationalité** : le programme EIFFEL est réservé aux candidats de nationalité **étrangère**. Les candidats binationaux dont l'une des nationalités est française ne sont pas éligibles.
- ✓ **Situation géographique** :
 - Niveau master : les candidats **en cours d'études en France** sont **inéligibles**. *L'entrée en cycle est privilégiée (Master 1 ou 1^{ère} année diplôme d'ingénieur).*

¹ Master 1, Master 2 ou Diplôme d'ingénieur

- Niveau doctorat : les étudiants en **cours d'études à l'étranger sont prioritaires** sur ceux résidant déjà en France.
- ✓ **Limite d'âge**
 - Volet Master : **25 ans** maximum au 31/03/2024 (né après le 31/03/1998)
 - Volet Doctorat : **30 ans** maximum au 31/03/2024 (né après le 31/03/1993)
- ✓ **Pas de cumul** de bourses possible : les étudiants étrangers bénéficiant déjà d'une bourse du gouvernement français ne sont pas éligibles à une bourse Eiffel, même s'il s'agit d'une bourse qui ne prend en charge que la sécurité sociale. La bourse Eiffel n'est pas cumulable avec une bourse Erasmus+ ou une bourse de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

6. Les critères de sélection EIFFEL (Campus France)

- **Excellence du candidat : critère majeur**
- Rayonnement à l'international de l'établissement et sa politique d'accueil
- Avis des SCAC²
- Politique de coopération et de partenariat du MEAE vis-à-vis du pays

Le programme EIFFEL est un programme **d'excellence**, particulièrement sélectif :

- excellents résultats académiques ; classement de l'étudiant (rang, taille de la promotion, classe élite) demandé
- appréciation du responsable de la formation souhaitée : doit démontrer l'excellence du (de la) candidat.e. et, de ce fait, être très favorable. Pour le Volet Doctorat, il est demandé de joindre à la candidature la convention de cotutelle de thèse signée ou une attestation de codirection signée.

7. Pays

Campus France insiste particulièrement sur l'excellence académique du candidat qui reste le 1er critère et ne communique aucune liste de pays prioritaires (pays émergents / émergents et industrialisés).

B. Dépôt de candidatures EIFFEL : principes

Les établissements **pré-sélectionnent** les candidatures EIFFEL qu'ils souhaitent soumettre. **En aucun cas le candidat ne peut soumettre sa candidature lui-même à Campus France.** La décision finale revient ensuite à Campus France qui établit la liste des lauréats au niveau national.

1. Les candidatures sont saisies en ligne par les **Bureaux des Relations Internationales** sur la plateforme de dépôt de Campus France et sont accompagnées des pièces justificatives à télécharger. Les candidatures **ne sont pas SOUMISES** mais sont enregistrées sur la plateforme, **pour le 6 décembre 2023** délai de rigueur et restent en attente de traitement, validation finale par la DARI

2. La Commission de la DARI examine l'ensemble des candidatures Eiffel **déposées en ligne**. Les **candidatures validées par la Commission** interne sont **complétées et finalisées (partie 3 du dossier en ligne)**, puis **déposées officiellement en ligne par la DARI, au plus tard pour le 10 janvier 2024.**

C. Procédure détaillée

1) Les **BRI invitent les candidats à compléter** par email **une pré-candidature EIFFEL** comprenant les pièces suivantes, **pour le 15 novembre 2023 :**

- 1- Formulaire de pré-candidature EIFFEL 2024 complété
- 2- Copie du passeport ou pièce d'identité
- 3- Curriculum Vitae rédigé en français ou en anglais
- 4- **DIPLOMES ET CLASSEMENT** : copie des derniers diplômes obtenus et tout autre document attestant de l'excellence, de la performance du candidat
- 5- **RELEVES DE NOTES** des trois dernières années

² Services de coopérations et d'actions culturelles des Ambassades de France à l'étranger

- 6- PROJET PROFESSIONNEL du (de la) candidat, rédigé en français ou en anglais (1 à 2 pages). *Et, si possible, une lettre de recommandation d'une personne extérieure à l'Université de Rennes (entreprise par ex.).*
- 7- Volet Master uniquement :
 - MAQUETTE DE LA FORMATION souhaitée et son CALENDRIER
- 8- Volet doctorat uniquement :
 - Présentation du PROJET DE THESE, en français ou anglais (5 pages maxi) détaillant *le sujet de thèse, objectifs et hypothèses de recherche, caractère novateur, impact et bénéfices du projet*
 - Avis argumenté sur la qualité scientifique du sujet de thèse rédigé par un expert (professeur d'université/directeur de recherche) du domaine de recherche concerné (+CV de cet expert)
 - Plan de financement global de la thèse,
 - Convention de cotutelle de thèse ou attestation de co-direction signée par les parties françaises et étrangères

2) **Les BRI recueillent les avis des responsables des formations** concernées, à partir des pré-candidatures.

3) **En cas d'avis extrêmement favorable** du responsable de formation pour l'adéquation du dossier avec la formation visée et le soutien d'une bourse EIFFEL, **le BRI** demande à la **DARI l'ouverture d'un dossier de candidature en ligne** sur la plateforme Campus France (en précisant NOM PRENOM date de naissance du candidat et intitulé de la formation souhaitée). La DARI crée le dossier en ligne et renvoie au BRI les codes d'accès pour la **saisie en ligne des parties 1 et 2 de la candidature** sur la plateforme dédiée :

S'il le souhaite, le BRI peut demander à la DARI un « **partage** » **du dossier en ligne avec le candidat afin qu'il puisse saisir lui-même la 1ère partie du dossier (1/ INFORMATIONS SUR LE (LA) CANDIDAT(E)) et télécharger les pièces demandées.**

Attention : une fois terminée la saisie du candidat et le téléchargement des pièces, le partage doit être retiré au candidat : demande à faire à la DARI pour la poursuite de la saisie, par le BRI de la partie 2 - PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE et enregistrement du dossier en ligne : ne surtout pas cliquer sur Candidature Complète NI valider

4) **Les candidatures en ligne avec les parties 1 et 2 complétées avec téléchargement des Pièces sont à enregistrer sur la plateforme Eiffel pour le 6 décembre 2023 délai de rigueur** (candidatures non notées « complète » et non soumises). Les candidatures reçues après cette date ne seront pas examinées.

5) La DARI **ferme les partages et clôt l'enregistrement** des candidatures sur la plateforme Eiffel le 7 décembre 2023

6) **vérifie** l'éligibilité des candidats, l'avis des responsables de formation, la complétude du dossier saisi et des pièces téléchargées

7) **soumet les dossiers à la Commission interne Université de Rennes**, qui pourra être amenée à faire une sélection parmi les dossiers présentés.

8) **Complète la partie 3 « Etablissement » des dossiers** sélectionnés par la Commission,

9) **Vérifie auprès des candidats** sélectionnés qu'ils confirment bien leur souhait d'être présenté par l'Université de Rennes au programme d'excellence EIFFEL 2024 et qu'ils ne seront pas présentés par une autre université française (ce qui rendrait le dossier inéligible)

10) **Dernière étape : la DARI soumet en ligne les dossiers finaux présentés à Campus France avant la date limite du 10 janvier 2024**, date nationale de clôture de l'appel à candidatures EIFFEL 2024 par Campus France.

Sources d'informations à votre disposition

- Guide Eiffel 2024 de dépôt des candidatures sur ce [LIEN](#)
- Règlementation de la bourse Eiffel – Session 2024 sur ce [LIEN](#)
- Trame de saisie en ligne du dossier volet MASTER version 2024 sur ce [LIEN](#)
- Trame de saisie en ligne du dossier volet DOCTORAT version 2024 sur ce [LIEN](#)
- **Formulaire de pré-candidature EIFFEL 2024 Université de Rennes (version FR)**
- **Pre-application form EIFFEL 2024 University of Rennes (English version)**

Liens d'information à destination des candidats EIFFEL (en français, en anglais, en espagnol)

<https://www.campusfrance.org/fr/la-bourse-france-excellence-eiffel>

<https://www.campusfrance.org/en/the-france-excellence-eiffel-scholarship-program>

<https://www.campusfrance.org/es/el-programa-de-becas-france-excellence-eiffel>

Contact : DARI - Pôle coopération et projets

Pascale Le Quéré - email : pascale.le-quere-jousselin@univ-rennes.fr